

Bretagne, Finistère
Plounéour-Brignogan-plages
Plounéour-Trez, Kerguélen

Ensemble fortifié (A 8), Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001367

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Baie de Goulven

Références cadastrales : OE, 433-438

Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne.

L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense de la grève de Goulven en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). La garnison était composée d'une unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes.

Le dispositif défensif est complété par des obstacles de plage (portes Maginot barrant l'anse de Goulven) et un champ de mines du côté de la terre.

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 8" ou "A 8". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Selon les plans allemands de minage, les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 ; les autres ensembles fortifiés sont encore en construction à cette date (*im Bau*).

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 8 août 1944.

Selon le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949), Kerguélen comprend "une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin".

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié est implanté sur une pointe contrôlant la grève de Goulven au lieu-dit Kerguélen à Plounéour-Trez.

Selon l'identification réalisée sur le terrain et les données du site collaboratif [Relikte, Remains of european fortifications 1935-1945](#), cet ensemble se composerait d'au moins sept éléments bâtis :

- un bunker-abri de type VF 2d pour soldats (couverture en tôle cintrée de type métro - *Wellblech*) situé au centre de la pointe ;
- un bunker-cuve couvert pour un canon de 5 cm de calibre implanté au sud-est ;
- un bunker-casemate en construction de campagne, variante d'un type 625, implantée au sud et orientée vers le fond de l'anse de Goulven pour un canon de 5 cm de calibre (en miroir de celui implanté dans la digue de Lannévez) ;
- un bunker-abri pour 6 hommes en construction de campagne, variante d'un type 668 ;
- un bunker-abri ;
- un bunker-magasin de munition en construction de campagne ;
- un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand* au sud.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1973 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : ensemble fortifié, blockhaus, casemate

Statut de la propriété : propriété privée, propriété de l'Etat (Domaine public maritime)

L'ensemble fortifié A 8

En raison de sa situation géographique permettant de contrôler la grève de Goulven, le lieu-dit Kerguélen à Plounéour Trez a été fortifiée par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale : un bunker-cuve couvert est notamment visible depuis le domaine public maritime ainsi qu'un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand*. Les autres éléments bâtis sont noyés dans la végétation.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

Annexe 1

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plouneour-Trez]

Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)

La mission de ce secteur est de s'opposer aux coups de main, d'interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.

La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.

La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounevez-Lochrist et région Kerlouan-Brignogan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.

Premier cordon côtier

Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :

Moguérec

[...]

Pointe des Amiets

[...]

Zone de Plouescat

Porsguen. A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.

Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.

Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.

Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l'ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréfléz** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.

La grève de Goulven

La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine (**Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen**).

Pen-ar-Nitran (voir plus haut)

Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

Roc'h Vran a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.

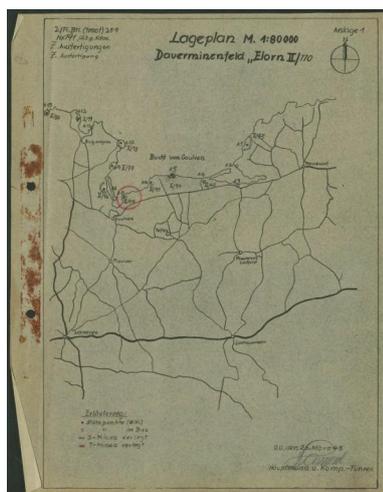
Pen ar Cleux. A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.

Kerguélen comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin.

Nota. La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounévez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.

Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

Illustrations



Dossier allemand de minage, commune de Tréfleuz, champ de mines permanent Elorn II/110 : plan de situation, 26 mars 1943. Cette carte figure les ensembles fortifiés côtiers

Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910915NUCA



Vue de situation depuis l'ouest (état en 2003). En arrière-plan, l'anse de Goulven et les dunes de Keremma

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901964NUCA



Vue générale du bunker-cuve couvert pour canon de 5 cm (état en 2003)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901955NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Bunker-abri de type VF, Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001611) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

Bunker-cuve couvert pour un canon antichar de 5 cm, Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001609) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

Bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand, Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001610) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

Construction non identifiée, Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001612) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

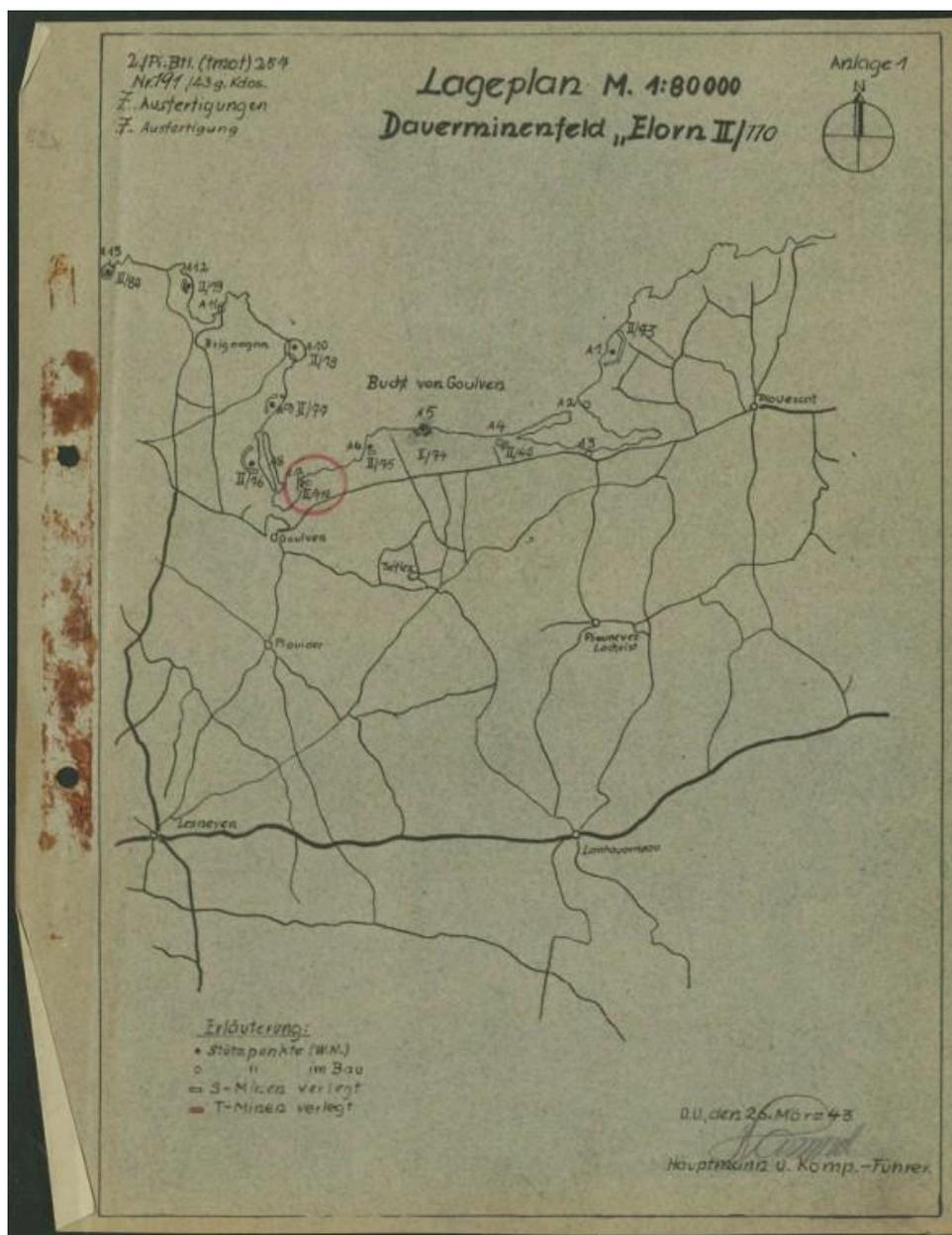
Niche à munition, Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001613) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

Ensemble fortifié (A 7), Penn ar C'hleuz, Dunes de Keremma (Tréfleuz) (IA29001366) Bretagne, Finistère, Tréfleuz, Dunes de Keremma, Penn ar C'hleuz

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréflez, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréflez, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Dossier allemand de minage, commune de Tréflez, champ de mines permanent Elorn II/110 : plan de situation, 26 mars 1943. Cette carte figure les ensembles fortifiés côtiers

IVR53_20252910915NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis l'ouest (état en 2003). En arrière-plan, l'anse de Goulven et les dunes de Keremma

IVR53_20032901964NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-cuve couvert pour canon de 5 cm (état en 2003)

IVR53_20032901955NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation